Lettre du Président du Conseil d'administration
Paris, le 15 décembre 2021

Madame, Monsieur, cher actionnaire,

Comme vous le savez, Veolia a lancé une Offre Publique d'Achat sur l'ensemble des actions SUEZ (l'« Offre »), au prix de 19,85 euros par action (le dividende de 0,65 euros détaché le 6 juillet 2021 ayant été payé le 8 juillet 2021).

Le Conseil d'administration de SUEZ, réuni le 29 juin 2021, a émis, après avoir pris connaissance de l'attestation d'équité de l'expert indépendant (Finexsi) qui a conclu au caractère équitable des conditions financières de l'Offre et à la cohérence du prix de cession du nouveau SUEZ avec le prix de l'Offre, un avis motivé sur cette Offre et déclaré que celle-ci était conforme aux intérêts de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés.

Le Conseil a par conséquent recommandé aux actionnaires de SUEZ d'apporter leurs actions à l'Offre

Cette opération, créatrice de valeur pour les actionnaires de SUEZ, va renforcer le potentiel de croissance de Veolia qui bénéficiera du soutien des équipes de SUEZ rejoignant un groupe au chiffre d'affaires combiné de près de 37 milliards d'euros, centré sur la transformation écologique.

Cette Offre garantit également l'emploi et permet l'émergence d'un nouvel acteur des services essentiels grâce à la création du nouveau SUEZ, à fort ancrage français. Cette nouvelle entreprise permettra aussi de contribuer à la préservation et la restauration de l'environnement, l'enjeu de notre siècle.

L'Offre a été déclarée conforme par l'AMF le 20 juillet et ouverte officiellement le 29 juillet dernier. L'obtention, le 14 décembre, du feu vert des autorités de la concurrence de l'Union Européenne a conduit l'AMF à fixer la date de clôture de l'Offre au 7 janvier 2022.

Vous pouvez apporter vos actions à l'Offre jusqu'au 07 janvier 2022 inclus

Vous êtes invités à vous référer pour toute information concernant l'Offre à la note d'information de Veolia et la note en réponse de SUEZ disponibles sur les sites internet respectifs de Veolia et de SUEZ ainsi que sur le site internet de l'AMF, ainsi qu'aux documents « autres informations » de Veolia et de SUEZ publiés sur ces mêmes sites internet.

Comment apporter vos actions à l'Offre ?

Tous les actionnaires de SUEZ ont en principe reçu de la part de leur intermédiaire financier (banque, courtier en ligne, etc.) un formulaire de réponse à l'Offre, par courrier à leur domicile ou directement sur leur compte-titre en ligne.

Si vous n'avez pas encore reçu ce formulaire de réponse, nous vous invitons à suivre les instructions ci-après :

Au Porteur

Rapprochez-vous de votre intermédiaire financier pour recevoir le formulaire de réponse à l'Offre.

Au Nominatif

Contactez :

CACEIS Corporate Trust
Relations Investisseurs SUEZ
14 rue Rouget-de-Lisle
92862 Issy-les-Moulineaux, Cedex 9
ct-contact@caceis.com

Ou, si vous êtes ou avez été salarié de SUEZ, contactez :

BNP PARIBAS Securities Services -
Actionnariat SUEZ - Services aux émetteurs
9 rue du débarcadère
93761 Pantin Cedex
https://planetshares.bnpparibas.com/login

Pour toute question sur l'Offre et ses modalités, un numéro vert a été mis en place :

0805381717 **Service & appel gratuits**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, cher actionnaire, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe Varin